



**Compte-rendu**  
**GROUPE GESTION DES DÉCHETS**  
**10 juillet 2008**  
**A la Mairie de Vathiménil**

**Etaient présents :**

*Mesdames :* Liliane LECLERC (Frambois)

*Messieurs :* Jean-Marie HUEBER (Gerbéviller), Claude ANDRÉ et Jean-Marie LECLERE (Vathiménil), Michel FULCHIN, Milos TESOVIC et Jean-Pierre SCHEIRLINK (Magnières), Michel THOMAS et Bernard VAUTRIN (Franconville), Bernard SATORI (Haudonville), Philippe ALAVOINE, Philippe HENRY et Pierre MANGEOLLE (Vallois), Jean-Marc FLEURENCE (Mattexey), François GENAY (Frambois), Bernard GENAY (Lamath)

**Excusés :** Nicolas BALLAND, François PERRIN et Jeanne VIRIAT

**Participait également à la réunion :** Vincent LÉTICHE (agent de développement local)

\* \* \*

**1. Bilan des actions réalisées par la communauté de communes**

Bernard GENAY introduit la réunion en tant que Vice-Président de la communauté de communes en charge de l'axe « servir tous les habitants ». La gestion des déchets est incluse dans cet axe.

Afin de présenter les actions réalisées par la communauté de communes depuis 2004, il cède ensuite la parole à François GENAY, qui a suivi les dossiers depuis de nombreuses années.

Pour commencer, François GENAY rappelle qu'un nouveau projet de territoire a été rédigé. Ce projet de territoire a pour objectif d'inclure la notion de développement durable dans chacune des actions menées par les groupes de travail de la communauté de communes.

Depuis les élections, les groupes de travail ont été reconduits dans leurs compositions d'origine et les nouveaux membres ont également été invités à participer aux premières réunions. Lors des prochaines réunions, les personnes ne participant pas aux réunions ou n'étant pas excusées ne recevront plus les invitations et les comptes-rendus.

Les actions de la CCM sont ensuite rappelées année par année depuis 2004 :

**> 2004**

- **Reprise de la compétence** « collecte et traitement des déchets ménagers à la suite du SICTOM. Ce syndicat regroupait une partie importante du Lunévillois (et était installé à Vathiménil) depuis les années 1975. Les communes se sont retirées progressivement du syndicat (communauté de communes du Lunévillois, puis Vezouze,...) et il ne restait plus que le canton de Gerbéviller et les communes de Laronxe et Saint-Clément. Les compétences ont donc été transférées à la CCM.
- **Visite du centre de tri** de Vaudoncourt, dont dépend la communauté de communes. Ces visites possèdent un grand intérêt pour bien se rendre compte des enjeux du tri sélectif. Une réflexion pourrait ainsi être envisagée pour emmener du public à ce style de visite ou à des caractérisations.
- **Etude** sur la faisabilité d'implantation d'une **déchetterie communautaire** par le bureau d'études Trivalor : l'étude a conclu qu'un tel équipement reviendrait à 15 € par an et par habitant.

## > 2005

- **Visite du centre de tri** de Vaudoncourt,
- **Création d'un guide du tri** et d'affiches « consigne de tri ». Les procédés de traitement évoluant, les consignes de tri changent constamment. Il faudrait donc réaliser prochainement un nouveau guide de tri à destination des ménages.
- Expérimentation de **gestion des déchets verts des ménages par les agriculteurs** sur cinq communes (Fraimbois, Lamath, Remenoville, Vallois et Vathiménil). Les communes de Gerbéviller et Xermaménil avaient déjà depuis plusieurs années contractualisé avec un prestataire privé pour réaliser ce travail. A l'origine de l'expérimentation, un nombre important d'erreurs de tri était craint. Celles-ci se sont finalement révélées restreintes, donnant ainsi la volonté de continuer l'expérimentation.
- Préparation d'une **nouvelle tarification** pour 2006,
- Réflexion sur l'implantation d'une déchetterie : **4 scénarii ont été étudiés** :
  - Implantation d'une déchetterie sur le territoire,
  - Etre « client » de la déchetterie de la Communauté de Communes du Lunévillois (CCL),
  - Construction en commun avec la Communauté de Communes du Bayonnais (CCB),
  - Etre « client » de la CCL et de la CCB.
- Mise en place d'**animations auprès des scolaires** et d'une collecte de piles avec **LORFEE**. Cette association n'existe plus aujourd'hui. Son rôle était de sensibiliser les collectivités à la collecte de piles, en distribuant des conteneurs et en organisant un groupement de collecte gratuit. La commune de Vallois avait été la première à réaliser cette opération.

## > 2006

- **Suivi du traitement des ordures ménagères et des produits du tri**. Le suivi a été systématisé en 2005 et a permis de constater la première année une légère baisse du tonnage et une stagnation ensuite.
- Négociation avec la **CCL** pour être « **client** » de la **déchetterie** à partir du 1er janvier 2007 : la communauté de communes du Bayonnais ne souhaitait en effet pas réaliser de déchetterie sur la commune de Rozelieures, mais à Bayon. Cela aurait peut-être plus facile d'utilisation pour les habitants de la CCM, mais le coût aurait également été plus élevé. De plus, depuis le 1er janvier 2008, la déchetterie de Lunéville est passée en régie directe, ce qui a nettement fait baisser les coûts de gestion.
- Mise en place d'une **nouvelle tarification pour les particuliers** applicable au 1er janvier 2007 (part fixe + part variable),
- Gestion des déchets verts des ménages par les agriculteurs – **reconduction de l'expérimentation de 2005**,
- Mise en place d'un **nouveau mode de facturation des entreprises**. Les professionnels bénéficient également de l'accès à la déchetterie de Lunéville. La CCM a donc décidé qu'ils devraient participer au financement du fonctionnement de la gestion des déchets. 5 catégories de professionnels ont été créées en fonction de la quantité de déchets produits estimée. Des abattements sont possibles si les entreprises justifient d'une bonne gestion de leurs déchets.
- **Réunion publique d'information sur le tri sélectif** des déchets avec **LORFEE** le 18 mai. Malgré son intérêt, cette réunion n'a pas amené le public escompté.

## > 2007

- Ouverture de l'accès à la **déchetterie de la CCL** aux habitants de la CCM à compter du 1er janvier 2007 : coût de 11,85 € par habitant par an.

- Suivi du traitement des ordures ménagères et des produits du tri – du fait de l'ouverture de l'accès à la déchetterie de Lunéville, le nombre de ramassages des encombrants a baissé de 4 à 1 par an. Ce point permet de rappeler ce que sont les DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques). Ces déchets ne sont plus collectés avec les encombrants et la communication devrait être renouvelée à leur sujet.
- 1ère année d'application de la nouvelle tarification auprès des particuliers et des entreprises. Malgré une pétition lancée contre la facturation des entreprises, il y a eu peu d'impayés.
- Expérimentation « **Familles Tri-Tout** ». Plusieurs familles se sont portées candidates pour peser leurs déchets chaque semaine. Cette expérience permet de constater qu'en fonction des habitudes, le poids de déchets collectés varie considérablement. Une confrontation des pratiques des uns et des autres serait intéressante à réaliser.
- Création de **6 plateformes pour l'accueil de déchets verts** des ménages (Frambois, Gerbéviller, Magnières, Remenoville, Vathiménil et Xermaménil) – à noter que le système de collecte pour Gerbéviller et Xermaménil est réalisé par un prestataire extérieur.
- Appui au projet pédagogique du club « **recycler, c'est ma nature** » du collège. Pour la suite du travail avec ce club, le groupe souhaiterait leur proposer de visiter le centre de tri de Vaudoncourt.
- **Visites** de plusieurs installations liées au traitement des déchets (entreprise BSN, Gironcourt, usine de traitement du plastique en Alsace,...). Ces visites sont particulièrement enrichissantes et le groupe souhaiterait en réaliser dans l'entreprise Betaigne environnement sur le traitement des déchets verts et des boues de stations d'épuration. Cette visite est gratuite.

## > 2008

- Signature d'une **charte avec les chambres consulaires** pour informer les professionnels des possibilités de gestion des déchets.
- **Réunion avec les professionnels** du territoire le 24 juin 2008 suite à la signature de cette charte. Seule une quinzaine de professionnels sont venus sur les 150 invités. Les échanges ont cependant été intéressants et ont montré que des questions étaient récurrentes sur les pneus et les cartons.
- **Projet de création de 3 nouvelles plateformes d'accueil des déchets verts** des ménages. Plusieurs conditions doivent être remplies : avoir un terrain communal et un agriculteur d'accord pour venir collecter la plateforme. Les aménagements autour de la plateforme sont réalisés par les communes.

Les communes de **Mattexey, Seranville et Haudonville** sont prêtes pour cela et la commune de **Moyen** transmettra son avis définitif, une fois les nouvelles élections passées.

Vincent LÉTICHE précise que **l'ADEME** a accordé une subvention pour la réalisation de ces plateformes. Pour l'instant, cette aide est limitée à la réalisation de 3 plateformes. Par le biais d'un avenant, une quatrième pourrait également être aidée, mais la demande d'avenant devra être réalisée avant le mois d'octobre pour que la subvention ne soit pas perdue.

Le groupe de travail souhaite que les 6 communes non équipées ou sans projet soient contactées et informées qu'il n'y aura plus d'aides après la prochaine tranche de travaux. Leur réponse devra parvenir à la CCM au plus tard pour le conseil communautaire du 9 septembre 2008.

La demande d'avenant sera préparée en conséquence et envoyée à la suite du conseil communautaire.

Bernard VAUTRIN indique que la commune de Franconville ne souhaite pas réaliser cet équipement.

Philippe ALAVOINE précise quant à lui que la commune de Vallois ne possède pas de terrain communal pour installer cet équipement.

## > A suivre

- Lors des discussions, le groupe de travail a souhaité qu'une réflexion s'engage sur le **tri des déchets lors des manifestations**. Peut-être la CCM pourrait-elle posséder des conteneurs spéciaux pour le tri dans les manifestations ? Resterait alors à voir la manière de les collecter.
- **Définition du nouveau marché**. Le marché en cours se termine fin 2009 et un appel d'offres sera donc à réaliser. Il faudra surveiller le projet d'Autorité d'Organisation de Gestion des Déchets (**AOGD**) à l'échelle du Pays Lunévillois. Plusieurs réunions ont été organisées. En fonction de l'avancée du projet, il sera peut-être nécessaire de prolonger le contrat en cours. La réflexion pour une consultation sera engagée une fois la position du Pays bien connue.
- L'exemple de SOVOTOM (syndicat pour la gestion des déchets ménagers à l'échelle du département des Vosges) a été étudié par le Pays dans cette optique.
- Un débat s'engage ensuite sur la mise en place d'un **nouveau mode de collecte**. Le groupe de travail souhaite que le tarif de traitement des ordures ménagères baisse si le tonnage baisse. Cet objectif sera difficile à tenir mais le nouveau contrat devra permettre cela.
- Après avoir parcouru la fiche action sur la gestion des déchets du projet de territoire, les membres du groupe de travail souhaitent qu'un travail soit réalisé sur **l'éco consommation**. Pour protester contre le suremballage, certains laissent par exemple leurs emballages superflus dans les grandes surfaces où ils se sont approvisionnés.

## 2. Constitution du nouveau groupe de travail

François GENAY ayant d'autres responsabilités actuellement, il ne souhaite pas rester responsable du groupe de travail. Bernard GENAY fait part de son souhait de prendre cette responsabilité et est désigné responsable

## 3. Questions diverses

Un bulletin sera publié en octobre et des articles pourront être rédigés pour la gestion des déchets. Après discussions, le groupe de travail décide que les articles suivants seront rédigés :

- La réunion avec les professionnels du mois de juin,
- Indiquer ce qui est le plus souvent refusé par le centre de tri concernant la CCM (en insistant sur les annuaires)

### **Attention !**

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et pour éviter des envois inutiles, **les personnes non présentes ou non excusées aux réunions ne recevront plus d'invitations et de comptes-rendus.**

Elles pourront toujours venir aux réunions et consulter les comptes-rendus en se rendant sur le site Internet de la communauté de communes (<http://www.cc-mortagne54.fr>) : l'agenda des réunions et les comptes-rendus y sont en ligne.

#### Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Gestion des déchets »
- membres du Bureau
- communes